

Cote du document: EC 2018/101/W.P.2
Point de l'ordre du jour: 2
Date: 30 mai 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Élection du président du Comité de l'évaluation

Note aux membres du Comité de l'évaluation

Responsables:

Questions techniques:

William Skinner
Responsable du Bureau du Secrétaire
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: w.skinner@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Comité de l'évaluation – Cent unième session
Rome, 27 juin 2018

Pour: Approbation

Élection du président du Comité de l'évaluation

I. Contexte

1. Outre l'approbation de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA (EB 2011/102/R.7/Rev.1), à sa cent deuxième session¹, le Conseil d'administration a approuvé le mandat et règlement intérieur du Comité de l'évaluation (EB 2011/102/R.47/Rev.1).
2. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa soixante et unième session en 1997 concernant l'alignement de la composition du Comité de l'évaluation sur celle du Conseil d'administration, l'article 1.2 du mandat et règlement intérieur du Comité d'audit dispose que:

"Le Comité de l'évaluation se compose de neuf membres ou membres suppléants du Conseil d'administration nommés par le Président en application de l'article 11 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, comme suit: quatre membres de la Liste A, deux membres de la Liste B et trois membres de la Liste C. La durée du mandat du Comité de l'évaluation est de trois ans."
3. L'article 1.3 du mandat et du règlement intérieur stipule, entre autres, que :

"Le Comité élit son président parmi les membres appartenant aux Listes B ou C. (...)"
4. À sa cent vingt-troisième session en avril 2018, le Conseil d'administration a approuvé la nomination des membres ci-après au Comité de l'évaluation, pour un mandat prenant fin en avril 2021:

Liste A: France, Japon, Pays-Bas et Suisse
 Liste B: Indonésie et Nigéria
 Liste C:
 Sous-Liste C1: Égypte (avril 2018-juin 2019) et
 Cameroun (juillet 2019-avril 2021)
 Sous-Liste C2: Inde
 Sous-Liste C3: Mexique

II. Décision demandée

5. Conformément à l'article 1.3 cité plus haut, le Comité est invité à élire un nouveau président à sa cent unième session.

¹ Document (EB 2011/102/R.7/Rev.2) révisé à la cent dixième et cent onzième session du Conseil d'administration.

Anciens présidents du Comité de l'évaluation du Conseil d'administration

Période	État membre
Du 04/12/1987 au 30/11/1988	Bangladesh
Du 01/12/1988 au 19/04/1990	Suisse
Du 20/04/1990 au 12/12/1991	Pays-Bas
Du 13/12/1991 au 17/04/1996	Nigéria
Du 18/04/1996 au 03/05/2000	Indonésie
Du 04/05/2000 au 09/04/2003	Mexique
Du 10/04/2003 au 09/09/2006	Inde
Du 10/09/2006 au 18/04/2007	Mexique
Du 19/04/2007 au 29/04/2009	Indonésie
Du 23/06/2009 au 02/03/2011	Égypte
Du 03/03/2011 au 03/04/2013	Inde
Du 04/04/2013 au 22/04/2015	Indonésie
Du 26/06/2015 au 17/04/2018	Inde